

## SANTÉ

### ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 20 août 2014 portant fin de fonctions dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé**

NOR : AFSN1430662A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article L.6141-7-2;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2006-720 du 21 juin 2006 modifié relatif au statut d'emploi de conseiller général des établissements de santé;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2010 portant nomination de Mme Céline MOUNIER dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé à compter du 1<sup>er</sup> février 2010;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2012 portant renouvellement de Mme Céline MOUNIER dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé à compter du 1<sup>er</sup> février 2013;

Vu la lettre de démission de Mme Céline MOUNIER en date du 9 avril 2014,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Il est mis fin, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014, aux fonctions de Mme Céline MOUNIER dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé.

#### Article 2

Le chef du service de l'inspection générale des affaires sociales et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 20 août 2014.

MARISOL TOURAINE